

## Accident de la circulation sur la Voie - Express

# Un blessé grave et des dégâts matériels importants à Plein-Ciel

SCOM

Libreville/Gabon

LA circulation a été paralysée, pendant près d'une heure, à Plein-Ciel, dans l'après-midi de samedi dernier. Un accident de la circulation s'est produit entre un camion de la gendarmerie nationale et un bus de marque Hyundai, immatriculé AG-397-AA. La cabine du second véhicule est allée s'encastrer à l'arrière du mastodonte des forces de défense. L'impact a occasionné un blessé grave, le chauffeur du Hyundai, acheminé au Centre hospitalier universitaire (Chu) d'Owendo. Mais aussi des dégâts matériels importants.

Le mouvement d'humeur spontanément déclenché par les riverains, pour protester contre la lenteur du chantier de la passerelle piétonne, entre autres, est venu compliquer un peu plus l'équation sur cet axe routier.



L'état du Hyundai après l'impact.



Les riverains ont pris les lieux d'assaut après l'accident pour manifester leur colère.

D'après les témoignages, l'accident se serait déroulé vers 13 heures. Un taxi-bus roulant dans le sens Plein-Ciel/Awendjé se serait brusquement arrêté, pour permettre aux piétons de traverser la chaussée, à hauteur de la station-service. Surpris par cette manœuvre inattendue, le conducteur du bus Hyundai dans une tentative désespérée d'éviter le transporteur et d'autres

piétons, a fini sa course en tamponnant à l'arrière, le véhicule de type Iveco de la gendarmerie, qui se trouvait également devant lui. Le choc a été si violente que les sapeurs-pompiers, arrivés sur les lieux un peu plus tard, ont dû avoir recours à de gros moyens pour désincarcérer le chauffeur coincé dans la cabine. Plus chanceux que ce dernier, les autres occu-

pants du Hyundai s'en sont tirés sans grand dommage. Mais immédiatement après ce choc, le périmètre de l'accident va rapidement se transformer en théâtre d'une manifestation spontanée de la part des habitants de Plein-Ciel. Un quartier qui, pour rappel, est devenu tristement célèbre, à cause des accidents tragiques qui y surviennent en permanence.

« Les habitants se sont notamment offusqués du retard considérable constaté dans l'exécution des travaux de construction de la passerelle piétonne », indique une source proche des manifestants. Dans le souci de restaurer la fluidité de la circulation, vu qu'un embouteillage monstre s'est formé sur ce tronçon, un contingent de la gendarmerie nationale a

été dépêché sur les lieux. L'usage par les pandores de grenades lacrymogènes a, cependant, été très mal perçu par les personnes habitant tout autour du lieu de l'accident. De fait, renseigne un habitant, ces émanations auraient même été inhalées par des nourrissons. Ce qui pose tout de même le problème des méthodes utilisées dans le maintien de l'ordre

## Noyade à Lambaréné

# Un quinquagénaire périt dans un lac

Styve Claudel ONDO MINKO

Libreville/Gabon

*Symphorien Nouméa, qui se trouvait dans un état d'ébriété inquiétant, a-t-il payé le prix de son entêtement ? Alors que ses parents se sont vivement opposés à ce qu'il prenne sa pirogue, dans le but de rallier la bourgade de Zilé, il n'en aurait fait qu'à sa tête, disent ses proches.*

**SYMPHORIEN** Nouméa, Gabonais de 51 ans, établi à Zilé, une bourgade située à une quinzaine de kilomètres de Lambaréné, sur la route de Fougamou, a tragiquement trouvé la mort, dans les eaux d'un lac formé à partir d'un bras de l'Ogooué. Après deux jours d'intenses recherches, coordonnées par les éléments de l'an-

tenne de la Police d'investigations judiciaires (Pij) du chef-lieu de la province du Moyen-Ogooué, c'est le samedi 2 décembre dernier que son corps a finalement été repêché. Le jeudi 1er décembre dernier, les éléments locaux de l'unité spécialisée des Forces de police nationale (FPN) reçoivent un coup de téléphone faisant état de la découverte d'une pirogue vide, sur les eaux du lac qui baignent le quartier Atsié, dans le deuxième arrondissement de la commune de Lambaréné. Une fois sur les lieux, les enquêteurs se rapprochent de la famille de Symphorien Nouméa, pour avoir l'identité complète du disparu. Selon les renseignements, le quinquagénaire



La plage d'Atsié où le drame s'est produit.

aurait, au préalable, passé des moments bien arrosés avec quelques parents. Peu de temps après, il est pris d'une envie soudaine de se rendre à Zilé, où il possède un champ de production

de vin de palme. Mais ses proches et compagnons, voyant l'état d'ébriété dans lequel il se trouve, lui suggèrent d'attendre le lendemain matin pour s'y rendre. Surtout qu'en sus de l'état d'ébriété de

Nouméa, susceptible de lui faire perdre ses réflexes, une forte pluie tombe en ce début de soirée-là. Mais ce dernier, dans son entêtement, parvient à semer les siens, pour en-

suite prendre sa pirogue et pagayer en direction de son campement. Malheureusement, le quinquagénaire ne fera pas plus de 300 mètres de trajet! « Soit il a effectué une fausse manœuvre. Soit son embarcation a été prise dans les flots », croit savoir une source policière proche du dossier. Il reste qu'au moment où la victime tombe à l'eau, les problèmes de visibilité sont tels, que les Officiers de police judiciaire (OPJ) ne peuvent commencer valablement les recherches. Finalement, ce n'est que le samedi 3 novembre, vers 18 heures, que le corps inerte de Symphorien Nouméa a été repêché des eaux, dans le périmètre du quartier Atsié.

## Faux et usage de faux

# Le suspect Fabrice Nsi Ella sous les verrous

LBON

Mitzi/Gabon

LA brigade de gendarmerie de Siat-Mitzi vient d'interpeller un présumé faussaire, Fabrice Nsi Ella, Gabonais, 25 ans. Il lui est

reproché d'avoir fait usage d'un acte de naissance peu conforme. Selon le rapport de la brigade de gendarmerie, le mis en cause aurait été arrêté à bord d'un bus de transport suburbain en provenance de Libreville. Au cours d'un contrôle

des passagers au poste mobile de Nkar, dans la province du Woleu-Ntem. L'acte de naissance présenté par l'intéressé qui présentait une surcharge aurait attiré l'attention des fins limiers, qui l'ont alors fait descendre du véhicule.

Une fois au poste à Siat, une procédure d'authentification du document est engagée. Aussi, la préfecture de Bitam où celui-ci est censé avoir été établi, est aussitôt jointe. Dans sa réponse, le service d'état-civil de la ville des Trois-Frontières

confirme les soupçons de falsification dont est accusé Fabrice Nsi Ella. En effet, le numéro 83 de l'année 1991 sous lequel l'acte est enregistré ne correspond ni à sa date de naissance, ni à son nom. Mais, plutôt à celui de Mengue M'Ovono Ra-

phaël, établi le 25 novembre et non le 12 janvier, comme indiqué sur le sien. Il n'en fallut pas plus pour que le suspect soit présenté au parquet d'Oyem, qui l'a aussitôt placé sous mandat de dépôt à la prison centrale de la localité.